



MES CHOIX SANTÉ

Taux mensuels en vigueur pour (territoires du) Nord-Ouest

(à effet du 14 décembre 2009)

Assurance-maladie complémentaire **de base**

Âge	Couverture individuelle	Couverture pour couple**
Moins de 44 ans	112,30 \$	101,07 \$
45 - 54	136,05	122,45
55 - 59	143,43	129,09
60 - 64	157,66	141,89
65 - 69	136,00	122,40
70 - 74	153,69	138,32
75 - 79	165,51	148,96
80 - 84	188,15	169,34
85 - 99	232,33	209,10
Taux par enfant à charge (moins de 25 ans)		51,22 \$

Assurance-maladie complémentaire **étendue**

Âge	Couverture individuelle	Couverture pour couple**
Moins de 44 ans	190,27 \$	171,24 \$
45 - 54	226,49	203,84
55 - 59	234,75	211,28
60 - 64	250,77	225,69
65 - 69	228,63	205,77
70 - 74	248,03	223,23
75 - 79	270,37	243,33
80 - 84	302,33	272,10
85 - 99	378,01	340,21
Taux par enfant à charge (moins de 25 ans)		88,99 \$

**** Couverture pour couple : Taux de prime réduit s'appliquant par adhérent lorsque vous demandez l'assurance pour votre conjoint et vous-même.**

- La couverture est offerte aux nouveaux adhérents qui ont entre 18 et 74 ans et elle est renouvelable pour les clients âgés de 75 ans ou plus.
- L'âge s'entend de l'âge atteint au début de votre année de référence.
- Les taux de prime sont revus annuellement, ils sont susceptibles de changer et ils augmenteront lorsque vous passerez au groupe d'âge suivant.

Exemple :

Dans le cas d'une famille comptant 4 personnes, dont 2 adultes appartenant au groupe d'âge 45-54 ans, la prime mensuelle de l'assurance **de base** s'élèverait à 347,34 \$

Méthode de calcul :

2 adultes (selon le taux pour couple) :

$$2 \times 122,45 \$ = 244,90 \$$$

2 enfants à charge : $2 \times 51,22 \$ = 102,44 \$$

$$\text{Prime mensuelle totale} = 347,34 \$$$